



SÉANCE DU BUREAU DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

MARDI 25 MARS 2025 À 14h30

15-19, avenue Pierre Mendès-France – CS 81411–
75646 PARIS CEDEX 13

ORDRE DU JOUR

POUR LA SEULE PARTIE QUI RELÈVE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU PRISES
EN APPLICATION DE LA DÉLIBÉRATION PORTANT DÉLÉGATION D'ATTRIBUTIONS
DU CONSEIL DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS AU BUREAU

A) Approbation du procès-verbal des délibérations du Bureau du 4 février 2025

B) Délibérations

❖ Coopérations & Axe Seine

1. Convention d'objectifs et de moyens avec l'association AgriParis Seine pour la période 2025-2026

❖ Aménagement

2. Approbation de la convention de cofinancement avec la ville de Paris et Est Ensemble pour le financement des missions sous maîtrise d'ouvrage d'Est Ensemble (concertation et urbanisme transitoire) dans le cadre du Programme Partenarial d'Aménagement Porte de Bagnolet

❖ Biodiversité et Nature en ville

3. Engagement au titre du pacte Bois Biosourcé Ile-de-France (2025-2030) et convention de partenariat pluriannuelle avec Fibois Île-de-France (2025-2027)

❖ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GeMAPI)

4. Approbation des conventions de financement d'études de réduction de vulnérabilité aux inondations avec Grand Orly Seine Bièvre et Paris Ouest La Défense

❖ Sport et Héritage des Jeux

5. Attribution de subventions d'investissement pour l'aménagement de sites de baignade en héritage à la ville de Paris et à la ville de Saint-Maur-des-Fossés
6. Convention avec l'association "Premiers de cordée"
7. Convention de partenariat avec l'association "Trans-Forme"

❖ Centres-Villes Vivants

8. Attribution de subventions au titre du Fonds d'Intervention Métropolitain de Soutien à l'Artisanat, au Commerce et aux Services (FIMACS) dans le cadre du programme d'accompagnement "Centres-Villes Vivants" - Edition 3

❖ Innovation et numérique

- 9. Attribution de subventions au titre du Fonds Innover dans la Ville
- 10. Stratégie pour le déploiement de solutions durables et éthiques d'intelligence artificielle au service des politiques publiques métropolitaines et sa mise en œuvre
- 11. Attribution de subventions au titre du programme Numérique pour tous - Composante "Accompagnement vers l'autonomie numérique"

❖ Economie circulaire, sociale et solidaire

- 12. Soutien financier au Syndicat des Boulangers du Grand Paris

❖ Culture & Attractivité

- 13. Nuit Blanche métropolitaine 2025 - Organisation de l'édition 2025
- 14. Biennale d'architecture et de paysage 2025

❖ Partenariats stratégiques

- 15. Convention annuelle pour l'année 2025 avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Ile-de-France au titre de la convention cadre 2023-2026
- 16. Convention de collaboration de recherche pour la mise en œuvre du projet de recherche "POPSU Transitions"

❖ Biodiversité et Nature en ville

- 17. Renouvellement de la convention d'objectifs et de financement avec le Cluster "Eau-Milieus-Sols" pour l'année 2025
- 18. Avenant à la convention de partenariat et de financement avec Est Ensemble pour le projet de promenade des hauteurs et des berges de l'Ourcq - Etudes pré-opérationnelles et premiers aménagements (2022-2024)

❖ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GeMAPI)

- 19. Convention annuelle d'objectifs et de financement avec l'association "ESPACES"

❖ Développement économique et attractivité

- 20. Conventions d'objectifs et de moyens avec les festivals "L'été du canal" et "Cap sur la Marne"

❖ Innovation et numérique

- 21. Convention d'objectifs et de moyens avec l'association "French Tech Grand Paris"
- 22. Convention d'objectifs et de moyens avec le pôle de compétitivité "Cap Digital" pour l'année 2025

❖ Logistique métropolitaine

- 23. Convention de partenariat non financier avec l'association "La Fabrique de la Logistique" au titre du programme CEE Marguerite

❖ Economie circulaire, sociale et solidaire

- 24. Avenant à la convention d'objectifs et de financements avec l'association "Les Canaux"

❖ **Administration générale et Ressources humaines**

25. Mandat au CIG Petite Couronne pour l'engagement d'une consultation en vue de la conclusion d'un contrat groupé d'assurance des risques statutaires

Fait à Paris, le 19 mars 2025

SIGNÉ

Le Président de la Métropole du Grand Paris

Patrick OLLIER
Ancien Ministre
Maire de Rueil-Malmaison